Ontario Advisory Council on Senior Citizens

Annual Report 1988/1989

Fifteenth Report for the year ending March 31, 1989

ISSN 0704-2663
© Queen's Printer for Ontario

90-03475/

Honourable Gilles Morin
Minister for Senior Citizens' Affairs
Queen's Park, Toronto

Dear Mr. Morin:

I am pleased to present to you the fifteenth Annual Report of the Ontario Advisory Council on Senior Citizens for the twelve-month period ended March 31, 1989.

Yours sincerely,

Ivy St. Lawrence

Ivy St. Lawrence
Chairman

CONTENTS

	Page
CHAIRMAN'S REMARKS	1
COUNCIL'S MANDATE	6
MEMBERSHIP OF COUNCIL 1988 - 89	8
MAJOR ACTIVITIES 1988 - 89	14
Aging Together: An Exploration of Attitudes Toward Aging in Multicultural Ontario	14
* The Consultation Process	
* The Issues	
* Conclusions	
Transportation	18
* Accessibility	
* 80-plus Drivers' Test	
* Improved Accessibility to Conventional Transit Services (IACTS) for Frail and Ambulatory Disabled Persons	
* Accident Prediction Study	
* Automobile Insurance	
Housing	21
* Availability	
* Advisory Committee on the Ontario Building Code	
Health	22
* Use and Provision of Medical Services	
* Prescription and Non-Prescription Medications	
OTHER ACTIVITIES	24
Integrated Homemaker Program	24
* Program Review	
Grandparents' Rights	26

	Page
Final Report of the Advisory Committee on Substitute Decision-Making for Mentally Incapable Persons	28
Coroner's Reports	28
Especially For Seniors	29
CONFERENCES AND COMMITTEES	30

CHAIRMAN'S REMARKS

My term of office as Chairman of the Ontario Advisory Council on Senior Citizens has now been completed. Since I took office four years ago there have been a number of significant changes affecting Ontario's seniors, most of them, I believe, for the better.

Shortly after my appointment in the Spring of 1985 there was a change of government in Ontario. For the first time in Ontario and in fact, in Canada, a Minister Responsible for Senior Citizens' Affairs was appointed, through whom council now reports. Ontario's seniors now have their own Minister, one of whose tasks it is to co-ordinate the efforts of the many Ministries who deal in one way or another with matters affecting seniors.

Another significant change that has taken place in the last four years is the manner in which older people are speaking out on their own behalf. No longer content to sit politely by while decisions are made for them, they are becoming increasingly vocal in expressing their opinions and desires. This has become more apparent since the federal government attempted to de-index seniors' Old Age Security pensions, a step resisted vigorously by Canada's seniors. Their outcry eventually persuaded the government to change its mind. As council does not report directly to the federal government, our concern about this proposed step was voiced to the Honourable David Peterson, with the request that he convey this to the federal government.

One result of the de-indexation issue has been an enhancing of communications among seniors. New coalitions and associations have been formed and the seniors' organizations that were already in place have been strengthened. Council has always encouraged seniors to band together in such groups for their mutual support. It has kept in touch with them and their concerns; has studied their reports; and, when invited, has sent representatives from Council to their conferences and major meetings.

An area in which seniors can now be found in ever-increasing numbers is on advisory boards and committees. Not only are many government ministries seeking input from them, but private sector organizations more and more are turning to them for advice. I do not believe this is merely "tokenism". After all, during their long lives seniors have accumulated

much knowledge and experience. Now that they form a significant segment of the population it is wise to listen to them. This council is often consulted by ministries prior to releasing reports or initiating programs. In addition, individual members of council often are invited to sit on various committees to foster a two-way flow of information.

During the past few years there has been a major effort made to raise the profile of seniors in the eyes of the public. To some extent this has succeeded. No longer do we see them depicted in the various media as stooped, cranky and befuddled persons labelled with such opprobriums as "old codgers", "gaffers" and so on. Perhaps one day we will reach the ultimate goal of having all age-related labels removed, and older adults will be known simply as "people" - the same as the rest of the adult population.

We have seen a great deal of attention given to the health of seniors since the former Minister of Senior Citizens' Affairs, the Honourable Ron Van Horne, released a report entitled "A New Agenda" in 1986. The thrust of the health care system is now to encourage a healthy lifestyle to keep seniors well and active as long as possible, coupled with initiatives such as One-Stop Access and the Integrated Homemakers Program to assist the elderly to remain in their own homes as long as possible. While the prime motive is to prevent costly institutionalization, council feels the quality of life of seniors will be substantially improved thereby. For this reason, much of council's focus has been on health matters: dental care; hearing related issues; a Statement of Rights and Responsibilities for residents in long-term care facilities (18 of our 21 recommendations were incorporated into the Nursing Home Amendment Act); the adoption of a healthy lifestyle; papers containing recommendations on Elder Abuse, Alzheimers and Parkinsons Disease; and many other issues affecting seniors' health.

With the escalating costs of housing in Ontario, especially in the large urban areas, much thought has been given by the government to the provision of affordable housing for seniors. Council has shared this concern, and has endeavoured to help solve the problem. It has spent a great deal of time studying and making recommendations on alternative forms of housing,

such as congregate housing, supportive housing, homesharing, and other initiatives. Solutions will not be found overnight, but it is encouraging to know that a major effort to solve the problem is being made.

In order to assure that council's considerations and recommendations are based on input from various parts of Ontario, in addition to advice from its members who are chosen from across Ontario, it has held consultation meetings in the following localities during the last four years: Hamilton, Kirkland Lake, Kitchener/Waterloo, Ottawa, Sarnia, Sault Ste. Marie, Thunder Bay, Metropolitan Toronto and Windsor. Some of these consultations have been on specific topics, others sought opinions in general on concerns relating to the well-being of the seniors of that particular region.

Transportation for persons with disabilites and for frail elderly persons who cannot use public transportation is receiving much attention. For the first time, council members worked jointly with the Ontario Advisory Council for Disabled Persons to prepare the report The Freedom to Move is Life Itself: A Report on Transportation in Ontario, which was released in March 1987. Although the councils represent different interest groups, they saw a common need for transportation services that are affordable and usable by all. The report saw transportation as "the essential link between home, work, medical facilities, religious centres, shopping, volunteer and social activities." The 56 recommendations in the report reflected both urban and rural needs and took into account the costs of a fully accessible system. The report, 3000 copies of which have now been distributed, has generated considerable support and interest in many parts of the world, as well as from organizations and community groups throughout Ontario and the rest of Canada. As a follow up council was invited to make presentations to many groups and organizations, among them being the International Exposition of the American Public Transportation Association in San Francisco, California and the Annual Meeting of Rural America in Nashville, Tennessee. Steps taken by the Ontario Ministry of Transportation in response to the report are outlined elsewhere in this report.

Council's main efforts during the 1988-89 year have been devoted to the production of a major report entitled

Aging Together - An Exploration of Attitudes Toward Aging in Multicultural Ontario. It is council's hope that the report will lead to a recognition that **all** seniors should have equal access to the rights and responsibilities of citizenship. Its recommendations will assure that this will include all seniors who have made Ontario their home, whatever their ethnocultural origins.

During my term of office, I have seen the readership of ESPECIALLY FOR SENIORS, council's quarterly newspaper published in English and French, grow from a circulation of 850,000 to nearly one million. It has increased in size from 8 to 12 pages and reader response, providing seniors' views on a wide range of topics, has risen steadily. It has proved to be an increasingly effective communications tool, containing up-to-date news about government programs as well as information of value and interest to seniors. Since it is mailed directly to every senior who receives the Old Age Security pension, I believe it is a most effective vehicle for bringing valuable information to council's constituents, the seniors of Ontario.

And now I end this, my last report for council, by expressing my sincere thanks to those who have helped make the last four years among the most exciting and fulfilling years of my life.

- To the Honourable Mavis Wilson, the present Minister Responsible for Senior Citizens' Affairs who, since taking office in September, 1987, has kept in close touch with council and has been most supportive of our efforts;

- To the members of council with whom I have served throughout these years for their hard work and enthusiasm.

- And a very special thanks to Mrs. Mary Tate, council's Executive Officer for her guidance and dedication. Without the expertise of our hardworking staff council's tasks would have been much more difficult.

My congratulations and best wishes to the new Chairman, JoAnne Fillimore, and members of the council for 1989-90.

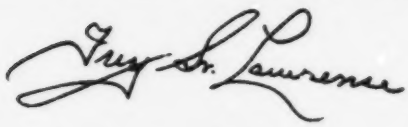

Ivy St. Lawrence
Chairman

COUNCIL'S MANDATE

The Ontario Advisory Council on Senior Citizens was established on April 24, 1974 by an Order-in-Council approved by Her Honour the Lieutenant Governor of Ontario.

Council consists of a Chairman, two Vice-Chairmen and thirteen other members, all appointed by the Lieutenant Governor in Council. The mandate of council is:

(1) To advise the Government of Ontario through the Minister for Senior Citizens' Affairs on matters pertaining to the well-being of the aged and aging persons, and without limiting the generality of the foregoing;

a) to further promote the development and creation of opportunities for self-help for the aged, to their satisfaction and advantage as members of society as a whole;

b) to review policies and programs related to senior citizens and aging persons involving employment, preparation for retirement, income support, health services, institutional care, community services, housing, education, transportation and other related services provided by government and otherwise;

c) to respond to requests from the Minister for Senior Citizens' Affairs for advice and consideration on matters relating to senior citizen.

Council fulfills its mandate by:

(1) holding at least four full council meetings a year;

(2) receiving presentations from and consulting with individuals and organizations which represent seniors or are addressing matters of concern to seniors;

(3) meeting with staff in various ministries to review current policies and programs;

(4) publishing a quarterly newspaper, ESPECIALLY FOR SENIORS, encouraging communication between seniors in the province and council;

(5) preparing and distributing position and discussion papers.

In this way, council seeks to identify the major issues concerning seniors. Through the work of committees, council develops recommendations which are forwarded to the Minister for Senior Citizens' Affairs to be shared with her colleagues in Government. Council is not a funding body, does not undertake case management, and is not involved in the delivery of programs. The provision of funding, research, and program delivery remains the responsibility of the Government, to which council offers its advice.

Council Office:

Suite 203
700 Bay Street
Toronto, Ontario
M5G 1Z6

Telephone: (416) 965-2324
Voice/TDD
Facsimile: (416) 324-6968

MEMBERSHIP OF COUNCIL 1988 - 89

Mrs. Ivy St. Lawrence
Toronto (Chairman)

Mrs. St. Lawrence served for a number of years as the Executive Director of The Canadian Home and School and Parent-Teacher Federation at a time of rapid growth. She is currently involved in the field of aging as Past Chairman of the Toronto Mayor's Committee on Aging, Advisor of the Senior Talent Bank Association of Ontario, and as Charter Past President and Honorary Director of Rendezvous for Seniors at Harbourfront. Mrs. St. Lawrence is a recipient of the Ontario Bicentennial Medal and the City of Toronto's Award of Merit.

Mrs. P.J. (JoAnne) Fillimore
Leamington (Vice-Chairman)

Retired as Executive Director of South Essex Community Council, Mrs. Fillimore also served on the Board of Directors of United Way, Windsor-Essex County and the South Essex Arts Association. Mrs. Fillimore is currently Chairman of the Council on Aging, Windsor-Essex County. She was honoured by her community with the Queen's Jubilee Medal.

Rev. Canon Clifford Ward
Toronto (Vice-Chairman)

Canon Ward is Rector of St. Hilda's Church, Toronto, and initiated the formation of St. Hilda's Towers Inc., a non-profit group dedicated to providing housing for seniors. Canon Ward is currently President and Chairman of the Board of St. Hilda's, Director of Anglican Village Aurora, a life-care community sponsored by the Anglican Church and was a director of Northwestern General Hospital.

Dr. William Arnup
Lindsay

Born in Aylmer, Dr. Arnup graduated from the University of Toronto Medical School. Following service in the Royal Canadian Army Medical Corps, he completed his postgraduate training and practised as a specialist consultant in Lindsay. A member of Cambridge Street United Church and past Chairman of Lindsay School Board, Dr. Arnup served as Chief of Medicine prior to becoming President of Medical Staff and Chief of Staff at Ross Memorial Hospital.

Mr. Murray Chalmers
London

Mr. Chalmers, a respected educator during his career, has been actively involved in community affairs and is a board member of a number of social service agencies.

Ms. Lynda L. Ciaschini
Toronto

Ms. Ciaschini, a lawyer, is a past member of the Board of Governors of Humber Memorial Hospital. She is also a member of the Italian Canadian Benevolent Corporation, and other Italian Canadian associations. Ms. Ciaschini has a background in community work, supervising the Toronto Community Legal Clinic from 1976 - 1979.

Reverend Lloyd Cracknell
London

Rector of the Church of St. Jude, London, from 1956 to 1986, Lloyd Cracknell has served on numerous Church Boards and Committees. He has also been a member and Chairman of the London Transportation Commission and was involved in the development of transportation services for seniors and persons with disabilities.

Mr. Lloyd Gable
Blenheim

A teacher and youth leader in his community, Mr. Gable is Past President and Life Member of the Association of Kinsmen Clubs, Past President of the Rotary Club of Blenheim, and past Director of Royal Canadian Legion Branch #185. He is also a member of several seniors committees in Kent County and has served on the Blenheim council for the past 8 years.

Ms. Beth Kelter
Toronto

Ms. Kelter has extensive experience as a teacher of English, theatre arts and vocal music to both high school students and new Canadians. She has also served on a number of community committees. She is currently Assistant Head of the English Department at the R. H. King Academy.

Madame Yvonne Lebel
Kirkland Lake

A retired teacher, Mme Lebel was active in the local teachers' association and P.T.A. She was Provincial President of L'Association des enseignants franco-ontariens, and a member of the Board of Governors of the Ontario Teachers' Federation for five years. Mme Lebel served on a committee of the Canadian Teachers' Federation and, since her retirement, has become the first President of a new French Senior Citizens' Club. She is Past Provincial President of the Fédération des âinés francophones de l'Ontario.

Mrs. Elta McLeod
Sault Ste. Marie

Department Head of a Library/Resource Centre at the collegiate level, Mrs. McLeod was Chairman of the Sault Ste. Marie and Area Planning Board and Past President of Sault Ste. Marie University Club and the Lionette Service Club.

Mr. Allan A. McNab
Renfrew

Mr. McNab, a lawyer, has served on Town Council, Trinity St. Andrew's United Church and various community projects and associations. He has also received several awards for his community service.

Mr. Edward Montague
Jarvis

Mr. Montague has a wealth of experience in the care and needs of seniors through his fifteen years as Administrator at Grandview Lodge in Dunnville, Ontario. Mr. Montague has also served as Chairman of various farm and church organizations in his community, and served as Reeve for the Township of Walpole for eight years. He is also past Chairman of West Haldimand Hospital.

Mrs. Jean McPherson
Owen Sound

Mrs. McPherson has been active in the Women's Institute, United Church Women, and is currently President of Holland Township Historical Society.

Mrs. Joy Stuart
Kingston

As former President of the Kingston Senior Citizens Council and a member of the Board of the Kingston Social Planning Council, Mrs. Stuart has been very active in Kingston and area on behalf of seniors. A firm believer that staying physically fit and active makes for a happier and healthier retirement, Mrs. Stuart organized the swimming and exercise classes at St. Mary's of the Lake Hospital. She has also participated in seminars and studies of aging with gerontology students.

Mr. Krishan D. Uppal
Ottawa

A retired federal civil servant, Mr. Uppal has had many years experience in community development work and as an educator in Saskatchewan and Ontario. His volunteer activities are extensive, serving Canadian native people, East Indians and other minority groups over a period of 26 years.

MAJOR ACTIVITIES 1988 - 89

Aging Together: An Exploration of Attitudes Toward Aging In Multicultural Ontario

In 1988-89, council set out to explore attitudes toward aging among Ontario's multicultural seniors, some of whom were born in Canada but a growing number of whom were born in other countries. This increasing diversity is reflected in more than 100 ethnocultural groups in Ontario. Council reviewed federal and provincial legislation with respect to human rights and multiculturalism. It also looked at provincial strategy with respect to multiculturalism and current literature on the subject of aging and ethnicity.

*** The Consultation Process**

To determine the position of the Ontario government on multiculturalism, council held meetings with representatives of provincial ministries. Members of the Ontario Advisory Council on Multiculturalism and Citizenship and the Multicultural Health Coalition met with council. Members also consulted with those involved in providing services to seniors, including representatives from academic institutions interested in aging and multiculturalism.

A special effort was made to reach out to as wide a representation of ethnocultural organizations and individual seniors as possible, through consultation meetings and through the multilingual media.

Small groups of council members and staff held public and private meetings in elderly persons' or community centres, as well as in homes for the aged and seniors' residences in Hamilton, Kitchener-Waterloo, Ottawa, Sarnia, Sault Ste. Marie, Thunder Bay, Toronto and Windsor. Media coverage was encouraged and translation services were provided upon request.

Attendance at the meetings was good and council is very grateful to the over 400 individuals who attended. The briefs received were excellent and the personal experiences and feelings that were shared with council members gave a unique flavour to the

discussions. A great deal of information was also shared among participants, as well as with council and staff.

Members of council also met with some 98 seniors individually, in their homes across the province, to discuss their personal feelings and attitudes. These seniors, all of whom were born outside of Canada, were generous with their time and the one-to-one discussions with them were invaluable.

Finally, council asked readers of **ESPECIALLY FOR SENIORS** to write, in the language of their choice, to express their views.

*** The Issues**

1. **Immigration:** Talks with seniors confirmed the shift in immigration patterns as more immigrants come to Ontario from Asia, Central and South America and the Caribbean. Council heard a lot of concern regarding the devastating effect on the lives of seniors and their families when sponsorship agreements break down and has made recommendations to reduce the risk of this happening.

2. **Communications:** Council learned that some seniors are not literate in their mother tongue or in either of Canada's official languages. They are therefore at risk of being "ghetto-ized" by their own language and have great difficulty functioning independently. A considerable amount of time was spent developing recommendations that would enhance communications. Council looked at both print and electronic media in the province, with respect to the sharing of information and meeting recreational needs. Members also looked at the important issue of the availability of both cultural interpreters and translators and made some strong recommendations in this area.

3. **Access to Services:** Many ethnocultural seniors have problems identifying their needs to service providers. They also have trouble finding available services and then using them. Council made recommendations which members believe would improve access to services for many people.

4. **Housing and Long-Term Care:** Council heard concerns related to the cost of housing, the need for culturally sensitive home support services and the wish of many who, if they must live in long-term care facilities, would like to be with others who share their cultural heritage. The challenge, members found, was to develop recommendations that would help meet these needs on a province-wide basis in an economically responsible manner.

5. **Health Care:** For all seniors this represents an area of great concern and need. For ethnocultural seniors it is absolutely essential that the important role culture plays in shaping their perceptions about health and the way in which health care is provided, is recognized. There are therefore a substantial number of recommendations in the report with respect to this important issue.

6. **Money Matters:** Many seniors have income problems, but for ethhocultural seniors these are often compounded by lack of knowledge about available income support programs. Immigrant seniors experience much frustration if circumstances force them to become dependent on the children who have sponsored them into Canada. Council's recommendations in this area are directed toward reducing barriers that may prevent immigrant seniors receiving all the information and assistance they require to achieve maximum independence.

7. **The Family:** The family plays an important role in the lives of many elderly people, but council learned that shifting values and changing dependencies can create problems. Seniors who do not speak English or French may easily become lonely and isolated in the family home, where the care of grandchildren often becomes a responsibility which prevents participation in activities outside the home. Recommendations are included in the report which members hope will support all family members.

8. **Friends and Community:** Friends, community and places of worship are very important to ethnocultural seniors, many of whom contribute greatly to their community through volunteer activities. Recommendations have been made which council hopes will enhance the ability of all seniors to take part in community activities.

*** Conclusions**

Aging in a country and culture other than the one in which one was born is not easy. For ethnocultural seniors now living in Ontario, the reason they came to this province plays a considerable role in shaping their attitudes toward their own aging. Those who came freely, as a matter of choice, seem happier than those who came only because of strife in the country of their birth. Those who came before retirement appear to have adjusted more easily than those who came as senior citizens.

Self-esteem and a sense of identity is often directly related to the status of a senior in a family. Those seniors who do not have family turn to their friends and community supports for the essential validation of their worth in society. All these factors apply regardless of where one was born, but if one's cultural heritage and roots lie outside Ontario and outside Canada, they seem to become more important.

There is comfort in sameness and similarities for most of us, particularly as we grow older. For this reason many ethnocultural seniors prefer to remain within their own cultural community, where language barriers are not a problem and they can communicate without interpreters of any kind. Difficulties arise, however, when family or community supports break down. There is no doubt that there are indeed many lonely and isolated seniors, especially ethnocultural seniors, in our communities.

Although council heard that some seniors are not happy with their lives in Ontario, others spoke of their enjoyment of benefits provided by the government, particularly in the areas of health and, for those who are eligible, income benefits. Members also learned how highly many recent immigrants value their political freedom in Ontario.

If in difficulty, the ethnocultural senior turns to the family as the first source for assistance. Friends, places of worship and the community -- which, for many is their own ethnocultural community -- are the next preferred resources. A considerable number of those council met indicated how much strength they draw from spiritual activities, which, again, may reflect the

fact that religions remain largely the same wherever they are practised.

The consultations confirmed that Ontario's senior citizens are not a homogeneous group and no single sub-groups of ethnocultural seniors are necessarily homogeneous. It is important not to lose sight of this fact, since there is a need to allow for internal diversity as well as variations between ethnocultural groups of people.

Council hopes that as Ontario's multicultural strategy is implemented, more ethnocultural seniors will have improved opportunities to develop their communication skills, including the ability to speak either of Canada's official languages. These skills seem to determine whether one can live independently in the community at large. They also allow the richness of the different cultural heritages of our seniors to be shared among all Ontarians. The 70 recommendations in the report are addressed not only to different levels of government, but also to institutions, professional associations, service providers, multicultural groups and seniors themselves. They are intended to ensure that all seniors, who share the right to equal access to services and facilities in Ontario regardless of where they were born, can achieve that access if they wish.

Copies of the report may be obtained, for $10.00 a copy, from:

Publications Ontario
5th Floor, 880 Bay Street
Toronto, Ontario, M7A 1N8
Tel. No: (416) 326-5315
Toll Free 1-800-668-9938
TDD: 1-800-267-6511 for assistance

Transportation

Council continues to follow up on the recommendations in its major report on transportation **The Freedom to Move is Life Itself**, prepared jointly with the Ontario Advisory Council for Disabled Persons in 1987. Members are encouraged by developments in a number of areas.

*** Accessibility**

Announcements were made during 1988-89 with respect to increased funding to improve availability of specialized transit services, and expansion of the provincial eligibility guideline covering the use of such services.

Council welcomed these initiatives but pointed out that members remain committed to the primary recommendation of **The Freedom to Move is Life Itself**, that provincial funding to service providers be contingent upon provision of transportation that is accessible to all users, without discrimination.

Members also believe that the criteria upon which eligibility to access specialized transit systems is determined should be "unable to use". The criteria must be general enough to include those who can physically board but who are unable, for whatever reason, to stand in, support themselves on, or otherwise "use" transit vehicles.

*** 80-plus Drivers' Test**

Council has continued its discussions with the Ontario Ministry of Transportation regarding the annual drivers' tests for those over 80 years of age and re-tests of those over 70 who are involved in an accident. As well, the advantages and disadvantages of issuing restricted licenses are being reviewed with that Ministry.

Members have also expressed concern regarding highway signage. Recommendations have been made that signs should be large and placed well ahead to give warning of intersections or other directions. The Ministry has also been advised that care should be taken to avoid confusing drivers by clustering too many signs at some locations, such as major intersections. Comments were also made on the usefulness of "Senior Crossing" signs.

*** Improved Accessibility to Conventional Transit Services (IACTS) for Frail and Ambulatory Disabled Persons**

In May, 1987, the Minister of Transportation formed the IACTS Committee on which council is represented. A report was released in April 1988 containing 8 major recommendations intended to improve accessibility to conventional transit services for frail and ambulatory disabled persons. The recommendations include initiatives to: improve items such as grab rails, stanchions, and lighting; lower steps; provide priority seating and improve driver training. Funding of such improvements and fare policies with respect to attendants accompanying persons with cognitive impairments, are being addressed by the Committee. Council is pleased to be represented on the Committee: its recommendations will enhance access to transportation for many people, regardless of age or ability.

*** Accident Prediction Study**

Ministry of Transportation staff presented the preliminary findings of an accident prediction study. The study was undertaken to determine if an alternate system is required to replace the existing demerit point system.

The Ministry identified and tested a number of models. As a result the feasibility of implementing one of the models as a revision and amalgamation of the current system will be examined by Ministry staff.

Council remains interested in this study, especially as it affects senior drivers.

*** Automobile Insurance**

Council received many letters and phone calls regarding the possibility of increased premiums for automobile insurance and, as a result, met with the General Manager of the Ontario Automobile Insurance Board to discuss the matter.

Council's Chairman subsequently appeared at a hearing of the Board to support establishment of a low risk classification. Since a significant increase in rates would seriously affect the ability of seniors to be independent and also their ability to contribute to society through volunteer work, council wished to ensure the Board heard the concerns of senior drivers.

The government has announced that 1989 insurance premium increases will be capped at 7.6 per cent starting June 1, 1989 and the current system will remain (which could include special discounts for seniors where they are now available).

Council will continue to monitor the progress of hearings on possible no-fault automobile insurance schemes and the impact on senior drivers.

Housing

*** Availability**

The availability of affordable accessible housing is a major concern of seniors, especially those living in large urban centres in Ontario.

The initial development of public housing in the province focused on the needs of families and senior citizens. Recent developments, however, have included consideration of the housing needs of single persons as well as the needs of persons with physical, psychiatric and developmental disabilities.

Concerns have been expressed to council by seniors across the province on the perceived move away from "seniors only" apartment buildings. As a result, members met several times with staff in the Social Housing Programs Branch of the Ministry of Housing to ensure they were aware of seniors' views.

The Ministry has been consulting with a wide range of people in order to meet the often competing and urgent needs for housing. Council will do all it can to advocate on behalf of seniors with both the public and private segments of the housing industry.

*** Advisory Committee on the Ontario Building Code**

Council is represented on the committee which makes recommendations to the Minister of Housing regarding amendments to the Ontario Building Code to ensure barrier free design.

Council is pleased to have input to the important work of this committee since it affects the comfort and safety of housing for all residents of Ontario, now and in the future.

Health

*** Use and Provision of Medical Services**

Council was pleased to have the opportunity to comment on priority issues for the Task Force on the Use and Provision of Medical Services.

With respect to the competing demands for access to new technology, council referred to its discussions held in 1987-88 with Dr. John Atkinson of the Ontario Medical Association regarding the inappropriate use of technology instead of the practice of good palliative care. In particular members pointed out it is important that age alone should not be the determining factor when allocating use of new technologies.

Council advised the Task Force that if seniors are to remain at home as long as possible, their physicians must be available to them in their own homes, if necessary. It is equally important that discharge planning receive more attention to avoid seniors being returned to under-serviced communities that cannot provide the necessary supports to them.

The senior population in Ontario is expected to reach 1,418,000 by year 2001, of whom a growing number will be 85 years of age and older. Council believes the size of this population makes increased geriatric training for all health care professionals a priority issue for the post secondary

education system and advised the Task Force accordingly.

*** Prescription and Non-Prescription Medications**

Canadian seniors, who constitute 10 percent of the population, consume two-thirds of all non-prescription drugs and one-quarter of all prescribed drugs. An estimated 10 to 20 percent of hospital admissions of people over 65 years of age are related to the use of drugs. This should be of concern to everyone.

Members regret that the Ministry of Health no longer prints and distributes the pamphlet "A Message from the Ontario Advisory Council About Drugs" to seniors at the time they receive their Ontario Drug Benefit Card. To bring the matter to the attention of seniors, during 1988-89 council printed several articles in **ESPECIALLY FOR SENIORS** on the dangers of mis-using and over-using drugs. By this means, council helps seniors to remain healthy and independent.

OTHER ACTIVITIES

Integrated Homemaker Program

* Program Review

Following discussions with the Ministry of Community and Social Services in 1987-88 on Visiting Homemaker Services, council this year submitted recommendations with respect to the Ministry's review of the Integrated Homemaker Program.

Members reviewed:

- The objectives of a homemaker/personal support program and the extent to which it provides alternatives to institutional care;
- the range, type and amount of services to be provided;
- the feasibility of meeting the needs of different target groups with a common program;
- co-ordination of homecare, attendant and institutional care, as well as volunteer care;
- mechanisms for assessing needs, co-ordinating and monitoring service delivery;
- the qualifications of those providing homemaker and personal care services and the focus of such services; and
- the extent to which people should pay, if at all, for homemaker and personal care support services.

Members felt that the original concept of the program was to substitute homecare for the inappropriately extended use of acute care beds and to offer alternatives to long term chronic

care. Deviations from the original concept have occurred because instead of providing a bridge to chronic care, the program has attempted to replace it - at a resulting high cost. One solution suggested was to re-evaluate and adjust the supply of chronic care beds to accommodate those seniors whose needs exceed the capacity of the Integrated Homemaker Program.

Council indicated that clients should receive only the services they cannot perform for themselves. It would be feasible and cost efficient to deliver a common program, particularly in rural areas of the province. However, council cautioned the Ministry that the style in which the program is delivered may need to vary according to the degree of control over service delivery that individual clients prefer to assume.

Co-ordination of services remains a problem. Whatever method is chosen, council felt that the Integrated Homemaker Program should not become the base program, to be topped up by other programs.

Council recommended that an assessment team should include psychogeriatric, nursing and social work components, with a case manager who should be neither a volunteer nor a medical practitioner.

With respect to the qualifications of those providing homecare services, council members felt an honest, caring individual with integrity is the best choice. It would be appropriate for them to have completed Homemaker I or II courses but equivalent experience should provide an acceptable alternative.

Members suggested that the Ministry give consideration to utilizing the paid services of family members. They felt this could be particularly helpful and cost effective in rural and remote areas. It would also ensure provision of homemaker services in a culturally acceptable manner to ethnocultural seniors.

Finally, with the exception of those in receipt of the Guaranteed Annual Income System (GAINS) or the Guaranteed Income Supplement (GIS), council felt it would be appropriate to request a 50 percent co-payment toward the costs of providing homemaker services. However, it did not recommend any co-payment for personal care services because of the health component, which may be a necessity for many persons.

Grandparents' Rights

At the request of the Minister Responsible for Senior Citizens' Affairs, the Honourable Mavis Wilson, council investigated the issue of grandparents' rights of access to their grandchildren. Meetings were arranged with individuals from the Advocacy Centre for the Elderly, Toronto; Heritage of Children, Toronto, and Wilfred Laurier University, Waterloo.

A summary of council's findings on this issue was forwarded to the Minister. Points covered included:

- Dimensions and significance of this issue.
- Information and assistance available to seniors.
- The effectiveness of current legal procedures, and what changes might be considered.

Since little research has been done in this area, neither the dimension of the problem nor the significance of the issue could be accurately determined. Some crucial and emotional facts concerning grandparents and their rights to access their grandchildren at the time of the breakdown of their adult children's marriages, were identified. These included:

- The importance of the relationships between grandparents and their adult children and their ability to resolve their conflicts, since the adult children control access to the grandchildren.
- The substantial emotional support which grandparents often give to their adult children.
- The value of a significant increase in contacts between grandparents and grandchildren at the time of family breakdown.
- The fact that grandparents are rarely included in family counselling, and their role is often difficult to define. Council felt it would be helpful to encourage family counsellors to reach out to grandparents.

Information and assistance with respect to access rights to children at the time of family breakdown should be available to everyone, not only senior citizens. Recourse is available to all persons under the current Children's Law Reform Act, R.S.O., 1980. Council believes this fact should be brought to the attention of the legal profession, particularly the legal aid system, as well as to social workers and members of the public.

When a judge makes a decision under this Act, it is focused on the best interest of the child. A prime concern to the judge is the ongoing nature of the relationship the child has with any persons applying for access to, or custody of, the child. Any hiatus in that relationship, for whatever reason, can adversely affect the application. Speed in applying to the court therefore becomes essential and this information needs to be made known.

Public education regarding the implementation of this Act is required. Council cautioned, however, that the manner in which public education is undertaken is important since this is a sensitive subject. While making people aware that they should notify the court very quickly if they wish to protect their interest in maintaining access to a child, they should be encouraged to continue to negotiate access at the same time. Council would be very reluctant to see families currently managing their own affairs, resorting to the courts as their first option.

Council believes the present law was developed carefully and members are currently satisfied with the law, which applies equally to all persons. Council feels that the current wording "any other person" with respect to those who may apply to the court, is inclusive and sufficient.

Members are very sympathetic to the concerns of grandparents seeking access to grandchildren, but believe the adult children, in their parental role, must also be able to be independent from their own parents in their actions and decisions. They did not therefore recommend that grandparents necessarily must be advised when family separation proceedings begin.

Final Report of the Advisory Committee on Substitute Decision-Making for Mentally Incapable Persons

The Report of the Advisory Committee on Substitute Decision-Making for Mentally Incapable Persons, under the chairmanship of Stephen V. Fram, Q.C., was reviewed by council. Comments were given to Mr. Bernard Starkman, Chairman of the Guardianship and Advocacy Review Committee.

Members supported the report and urged speedy action on the committee's recommendations. They noted that adequate funding will be necessary if the Offices of the Public Guardian and Public Trustee are to operate effectively. Council strongly supported the re-organization and decentralization of these Offices.

Acknowledging the costs associated with advocacy, council nevertheless stated its belief that advocates are required. People, who need not be lawyers, but who are independent of government, can be trained to perform this essential service.

Members concluded by recommending that pilot projects of different designs should be tried in various areas of the province in order to establish guidelines for the development of the final model.

Coroner's Reports

Council again co-operated with the Chief Coroner of Ontario in reviewing findings of Coroners' juries, when circumstances identified at inquests related to the care and well-being of senior citizens. In the past year a number of reports were considered. Among the comments and recommendations submitted to the Coroner's Office were the following:

- That government departments responsible for purchasing hospital beds should be made aware of the problems involving side rails. Council noted that the death of a hospital patient may have been avoided had the bed been equipped with solid sides rather than open rails.

- To avoid disorientation of patients, hospitals and long-term care institutions should install solar operated lights in interior rooms used by patients. These lights operate automatically when the door to the room is closed; and

- That all new long-term care facilities built in the future in Ontario should be climate controlled to reduce the risk of death or illness caused by conditions of extreme heat.

Especially For Seniors

In the Summer, 1988 issue, 970,000 readers of council's quarterly newspaper had the pleasure of reading the essay submitted by Elizabeth Chalmers of Thunder Bay, winner of the essay competition "What it means to be a senior".

Subsequent issues of the paper have included essays of the runners-up in the competition, as well as "wit 'n wisdoms" excerpted from many other entries.

As council approached the end of its activities for 1988-89, members were delighted to learn that the Minister for Senior Citizens' Affairs has decided to publish a small anthology of some 62 of the 618 essays under the title Are You Listening? The book will be released as a special initiative in June, 1989, to mark Senior Citizens' Month.

Editorial policy of the paper is to provide, whenever possible, articles on health, housing, volunteerism, nutrition and recreation. As well, information about changes in government programs is included, especially when related to tax and income issues of interest to seniors. During 1988-89 readers showed particular interest in articles featuring seniors and their hobbies.

Judging by the increase in letters to the editor the newspaper continues to interest, amuse and infuriate readers! Whenever possible, all letters to the editor receive a reply. The letters provide an invaluable source of ideas and opinions that enable council to fulfill its mandate to advise the government of Ontario on issues of concern to seniors.

CONFERENCES AND COMMITTEES

During 1988-89, council was represented at the following conferences and meetings.

- Association of Jewish Seniors Annual Conference - Toronto
- Bendale Acres Nursing Home Opening Ceremony - Scarborough
- Bernard Betel Centre for Creative Living - Toronto
- Canadian Association on Gerontology 17th Annual Scientific and Education Meeting - Halifax, Nova Scotia
- Canadian Pensioners and Senior Citizens Annual Meeting - Niagara Falls
- Canadian Pensioners Concerned, Ontario Division, Annual Meeting - Toronto
- Chinese Golden Age Society Annual Meeting - Toronto
- Community Transportation Exposition of Rural America Annual Meeting - Nashville, Tennessee
- Health and Welfare Canada Meeting on Family Violence - Toronto
- Home Care Conference - Ottawa
- Humber College Conference - Toronto
- Ministry of Tourism and Recreation Initiatives Conference - Toronto

- Minister for Senior Citizens' Affairs' Public Forums - Sudbury and London
- Mon Sheong Foundation Anniversary Celebration - Toronto
- National Action Awareness Week Opening - Scarborough
- National Advisory Council on Aging Meeting on Barriers to Independent Living - Ottawa
- Ontario Automobile Insurance Review Board Hearing - North York
- Ontario Coalition of Senior Citizens' Organizations, Annual Meeting - Toronto
- Ontario Gerontology Association Annual Conference - Niagara Falls
- Pharmaceutical Manufacturers Association of Canada Forum - Toronto
- Ryerson Institute Gerontology Department, presentation - Toronto
- United Senior Citizens of Ontario Annual Meeting - Kingston
- Senior Link Ground Breaking Ceremony - Toronto
- Toronto Mayor's Committee on Aging, Transportation Conference

- University of Waterloo Department of Gerontology, presentation

Council members assisted the following committees:

- Canadian Advertising Standards Council, Advisory Committee
- Canadian Hearing Society, Access 2000 Advisory Committee
- Good Age Show Steering Committee - Toronto
- "Independence through Good Design" Steering Committee - Exhibit at National Home Show - Toronto
- Ministry of Community and Social Services, Public Education and Volunteerism Projects Steering Committee
- Ontario Standing Committee on Barrier Free Design
- Seniors' Perspectives Committee for the 1991 Winter Cities Convention - Sault Ste. Marie
- Task Force on Improved Accessibility to Conventional Transit Systems

Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or

Rapport Annuel 1988/1989

Quinzième rapport annuel pour l'exercice se terminant le 31 Mars, 1989

ISSN 0704-2663
© L'imprimeur de la Reine pour l'Ontario

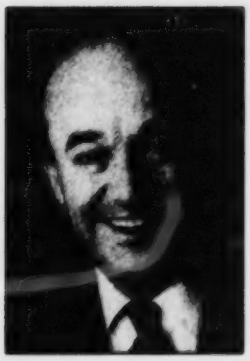

Monsieur Gilles Morin
Ministre délégué aux Affaires
des personnes âgées
Queen's Park, Toronto

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le quinzième rapport annuel du Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or pour l'exercice de douze mois terminé le 31 mars 1989.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Ivy St. Lawrence

Ivy St. Lawrence

TABLE DES MATIÈRES

	Page
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
MANDAT DU CONSEIL	6
COMPOSITION DU CONSEIL EN 1988-1989	8
ACTIVITÉS PRINCIPALES EN 1988-1989	14
Vieillir ensemble : Étude des attitudes sociales à l'égard du vieillissement dans l'environnement multiculturel de l'Ontario	14
* Processus de consultation	14
* Points discutés	15
* Conclusions	17
Transport	19
* Accessibilité	19
* Examen de conduite pour personnes de 80 ans et plus	20
* Amélioration de l'accessibilité aux services de transports conventionnels pour les personnes handicapées et fragiles	20
* Étude de la prévision des accidents	21
* Assurance-automobile	21
Logement	22
* Disponibilité	22
* Comité consultatif sur le Code du bâtiment de l'Ontario	23
Santé	23
* Utilisation et prestation de services médicaux	23
* Médicaments prescrits et en vente libre	24
AUTRES ACTIVITÉS	25
Programme de services intégrés d'aides familiales	25
* Examen du programme	25
Droits des grands-parents	28
Rapport final du Comité consultatif sur la substitution des pouvoirs décisionnels des personnes frappées d'incapacité mentale	30

Rapports du coroner 30

Bulletin "Especially For Seniors" 31

CONFÉRENCES ET COMITÉS 33

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mon mandat comme présidente du Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or est maintenant terminé. Depuis mon entrée en fonction il y a quatre ans, un nombre important de changements touchant les personnes âgées se sont produits et ce, d'après moi, dans le meilleur intérêt de tous.

Peu après ma nomination au printemps 1985, un changement est survenu au gouvernement de l'Ontario. Pour la première fois en Ontario et, en fait, au Canada, un ministre délégué aux Affaires des personnes âgées, dont relève maintenant le Conseil, était nommé. Les personnes âgées de l'Ontario ont leur propre ministre, dont l'une des tâches est de coordonner les efforts de plusieurs ministères qui s'occupent d'une façon ou d'une autre des affaires relatives aux personnes âgées.

Au cours des quatre dernières années, un autre changement important s'est produit. Au lieu de s'asseoir poliment et d'attendre que les décisions soient prises à leur place, les personnes âgées prennent maintenant la parole en leur propre nom. Elles font de plus en plus entendre leurs opinions et leurs désirs. Cette tendance s'est fait davantage sentir depuis que le gouvernement fédéral a essayé de désindexer les pensions de vieillesse, tentative à laquelle les personnes âgées se sont opposées avec acharnement. Leurs protestations ont éventuellement forcé le gouvernement à changer d'avis. Comme notre Conseil ne relève pas directement du gouvernement fédéral, nos inquiétudes à propos de cette disposition ont été portées à l'attention de l'honorable David Peterson, afin qu'il les fasse connaître au gouvernement fédéral.

Un des résultats de la question de la désindexation a été l'amélioration des communications entre les personnes âgées. De nouvelles coalitions et associations ont été formées et les organismes pour personnes âgées déjà en place ont été renforcés. Le Conseil a toujours encouragé les personnes âgées à se regrouper pour unir leurs efforts. Il a gardé contact avec les organismes et a été tenu au courant de leurs préoccupations, il a étudié leurs rapports et, lorsqu'il y était invité, a envoyé des représentants aux conférences et réunions importantes des organismes.

De plus en plus de personnes âgées siègent maintenant au sein des conseils et comités consultatifs. Non seulement de nombreux ministères du gouvernement cherchent à obtenir

leur avis, mais les organismes du secteur privé se tournent de plus en plus vers elles pour leur demander conseil. Je ne crois pas qu'il s'agisse uniquement d'un geste symbolique. Après tout, les personnes âgées ont accumulé beaucoup de connaissances et d'expérience au cours de leur longue vie. Maintenant qu'elles constituent une partie importante de la population, il est sage de les écouter. Le Conseil est souvent consulté par les ministères avant la parution de rapports ou la mise en oeuvre d'un programme. De plus, les membres du Conseil sont souvent invités à siéger dans divers comités afin d'amener un échange d'information.

Au cours des dernières années, beaucoup d'efforts ont été déployés afin de promouvoir une nouvelle perception des personnes âgées aux yeux du public. Cette tentative a été fructueuse dans une certaine mesure. Les divers médias ne décrivent plus les personnes âgées comme étant des personnes à dos rond, grincheuses ou confuses ni ne leur donnent une étiquette injurieuse les traitant de vieux bonshommes, et ainsi de suite. Peut-être un jour parviendrons-nous à atteindre le but ultime d'éliminer les étiquettes liées à l'âge, et les adultes âgés deviendront alors de simples "personnes", tout comme le reste de la population adulte.

On a porté beaucoup d'attention à la santé des personnes âgées depuis que l'ancien ministre délégué aux Affaires des personnes âgées, l'honorable Ron Van Horne, a présenté un rapport intitulé "Nouvelles orientations" en 1986. L'orientation du système de soins de santé vise à encourager un style de vie sain afin de garder les personnes âgées en bonne santé et actives le plus longtemps possible, en plus d'initiatives comme les Points d'accès uniques et le Programme de services intégrés d'aides familiales afin d'aider les gens à demeurer chez eux le plus longtemps possible. Alors que le motif principal est d'éviter les coûts élevés de l'institutionnalisation, le Conseil croit que la qualité de la vie en sera grandement améliorée. C'est pourquoi le Conseil a concentré ses efforts sur les questions touchant la santé : les soins dentaires; les questions concernant l'ouie; une Déclaration des droits et des responsabilités pour les résidents dans des établissements de soins prolongés (18 des 20 recommandations ont été incluses dans la Loi modifiant la loi sur les maisons de soins infirmiers); l'adoption d'un style de vie sain; des documents contenant

de l'information sur les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, la maladie d'Alzheimer et la maladie de Parkinson; ainsi que tout autre sujet touchant la santé des personnes âgées.

Vu le coût toujours croissant du logement en Ontario, surtout dans les grands centres urbains, le gouvernement s'est penché sur la question des logements à prix modique pour les personnes âgées. Le Conseil s'est également penché sur cette question et s'efforce d'aider à résoudre le problème. Il a consacré beaucoup de temps à l'étude de diverses formes de logement possibles, comme le logement regroupé, le logement supervisé, le partage du logement ou toute autre initiative, ainsi qu'à l'élaboration de recommandations. Les solutions ne seront pas trouvées du jour au lendemain mais il est encourageant de savoir que des efforts importants sont faits pour résoudre le problème.

Afin de s'assurer que les considérations et les recommandations du Conseil soit fondées sur l'information provenant des diverses régions de l'Ontario, ainsi que sur les conseils provenant des membres choisis à travers l'Ontario, des consultations ont eu lieu dans les villes suivantes au cours des quatre dernières années : Hamilton, Kirkland Lake, Kitchener-Waterloo, Ottawa, Sarnia, Sault Ste. Marie, Thunder Bay, la communauté urbaine de Toronto, et Windsor. Certaines de ces consultations ont porté sur des sujets particuliers alors qu'à d'autres consultations, on désirait connaître l'opinion générale des gens sur des sujets concernant le bien-être des personnes âgées d'une région donnée.

La question du transport des personnes handicapées et des personnes âgées fragiles qui ne peuvent utiliser les systèmes de transports en commun reçoit beaucoup d'attention. Pour la première fois, les membres du Conseil ont travaillé conjointement avec le Conseil consultatif de l'Ontario pour les personnes handicapées à la préparation du rapport intitulé La vie, c'est la liberté de mouvement : rapport sur le transport en Ontario", préparé en mars 1987. Même si les conseils représentaient différents groupes d'intérêt, ils ont reconnu le besoin commun de services de transports peu coûteux et accessibles à tous. Le rapport parlait du transport comme d'un lien essentiel entre la maison, le travail, les établissements médicaux, les lieux de culte, les centres commerciaux, les activités sociales et bénévoles. Les 56 recommandations du rapport reflétaient

les besoins des milieux urbains et ruraux et prenaient en compte les coûts d'un système très accessible. Le rapport, dont 3 000 exemplaires ont déjà été distribués, a suscité un intérêt et un appui considérables dans plusieurs parties du monde, ainsi qu'au sein d'organismes et de groupes communautaires de l'Ontario et du Canada. Le Conseil a été invité à faire des présentations devant divers groupes et organismes, à titre de suivi, notamment lors de l'exposition internationale de l'American Public Transportation Association à San Francisco (Californie) et à l'assemblée annuelle du Rural America, à Nashville (Tennessee). Les mesures prises par le ministère des Transports de l'Ontario à la suite du rapport sont exposées plus loin dans le présent rapport.

Au cours de l'année 1988-1989, le Conseil a consacré ses efforts à la rédaction d'un rapport important intitulé Vieillir ensemble : étude des attitudes sociales à l'égard du vieillissement dans l'environnement multiculturel de l'Ontario". Par ce rapport, le Conseil espère démontrer que toutes les personnes âgées devraient avoir accès aux mêmes droits et responsabilités que tous les autres citoyens. Ces recommandations verront à inclure toutes les personnes âgées ayant décidé d'élire domicile en Ontario, quelle que soit leur origine ethnoculturelle.

Au cours de mon mandat, la circulation du bulletin Especially for Seniors, journal trimestriel du Conseil publié en anglais avec quelques textes français, est passée de 850 000 à près d'un million d'exemplaires. Le journal a également augmenté de volume, passant de 8 à 12 pages et le courrier des lecteurs, qui représente l'opinion des personnes âgées sur une variété de sujets, a augmenté de façon régulière. Le journal est devenu un outil de communication de plus en plus efficace car il renferme les tout derniers renseignements concernant les programmes gouvernementaux en plus de l'information pouvant intéresser les personnes âgées. Parce qu'il est envoyé directement à toutes les personnes âgées qui reçoivent une pension du régime de sécurité de la vieillesse, je crois que le bulletin est l'outil le plus efficace pour véhiculer l'information importante aux personnes représentées par le Conseil, les personnes âgées de l'Ontario.

Je termine maintenant mon dernier rapport au Conseil en exprimant mes sincères remerciements aux personnes qui m'ont aidée à faire des quatre dernières années les années les plus excitantes et les plus valorisantes de ma vie.

- L'honorable Mavis Wilson, ministre déléguée aux Affaires des personnes âgées qui, depuis son entrée en fonction en septembre 1987, a gardé un lien étroit avec le Conseil et a su soutenir nos efforts.

- Les membres du Conseil avec lesquels j'ai travaillé au cours de ces années, pour leur travail acharné et leur enthousiasme.

- Un merci spécial à M^me^ Mary Tate, chef du service administratif, pour son aide et son dévouement. Sans l'expérience de notre personnel dévoué, la tâche du Conseil aurait été encore plus difficile à accomplir.

- Mes félicitations et mes meilleurs voeux à la nouvelle présidente, M^me^ JoAnne Fillimore, et aux membres du Conseil de 1989-1990.

La présidente.

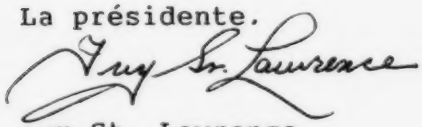

Ivy St. Lawrence

MANDAT DU CONSEIL

Le Conseil consultatif de l'Ontario sur l'âge d'or a été mis sur pied le 24 avril 1974 par un décret approuvé par le lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

Le Conseil comprend une présidente, une vice-présidente, un vice-président et treize autre membres, tous nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Le mandat du Conseil est le suivant :

1) Conseiller, par l'entremise du ministre délégué aux Affaires des personnes âgées, le gouvernement de l'Ontario sur toute question se rapportant au bien-être des personnes âgées, et notamment :

   a) favoriser la création de possibilités d'autonomie pour les personnes âgées, en vue de répondre à leurs besoins et de favoriser leur participation pleine et entière à l'ensemble de la société;

   b) réviser les politiques et programmes touchant les personnes âgées dans les domaines de l'emploi, de la préparation à la retraite, du soutien du revenu, des services de santé, des soins en établissement, des services communautaires, du logement, de l'éducation, du transport et des autres services, notamment ceux offerts par le gouvernement;

   c) soumettre, à la demande du ministre délégué aux Affaires des personnes âgées, ses points de vue et considérations sur diverses questions se rapportant aux personnes âgées.

Le Conseil remplit son mandat de la façon suivante :

1) en tenant au moins quatre réunions par année;

2) en accueillant les observations de particuliers et d'organismes qui représentent les personnes âgées ou traitent des questions qui les concernent, et en les consultant au besoin;

3) en rencontrant le personnel des divers ministères en vue d'étudier les politiques et programmes en vigueur;

4) en publiant le bulletin trimestriel Especially For Seniors et en favorisant les échanges entre les personnes âgées de la province et le Conseil;

5) en préparant et distribuant des documents de travail et des énoncés de politiques.

Par ces moyens, le Conseil cherche à cerner les principales questions qui préoccupent les personnes âgées. Grâce au travail de ses divers comités, il prépare des recommandations et les transmet au ministre délégué aux Affaires des personnes âgées, qui en fait part à ses collègues au gouvernement. Le Conseil n'est pas un organisme de financement, il ne s'occupe pas de gestion de cas et ne participe pas à la mise en oeuvre des programmes. La répartition des subventions, la recherche et la mise en oeuvre des programmes restent la responsabilité du gouvernement, à qui le Conseil présente ses recommandations.

Bureau du Conseil :

700, rue Bay
Bureau 203
Toronto (Ontario)
M5G 1Z6
Téléphone/ATME : (416) 965-2324
Télécopieur : (416) 324-6968

COMPOSITION DU CONSEIL EN 1988-1989

Mme Ivy St. Lawrence
Toronto (présidente)

Mme St. Lawrence a été pendant plusieurs années directrice générale du Conseil canadien foyer-école et de la Fédération parents-enseignants à une époque de croissance rapide. Elle s'occupe actuellement des questions relatives aux personnes âgées en qualité d'ancienne présidente du Toronto Mayor's Committee on Aging, de conseillère auprès de la Senior Talent Bank Association of Ontario et d'ex-présidente fondatrice et administratrice honoraire du Rendezvous for Seniors à Harbourfront. Mme Ivy St. Lawrence a été décorée de la Médaille du bicentenaire de l'Ontario et du Mérite de la Ville de Toronto.

Mme P.J. (JoAnne) Fillimore
Leamington (vice-présidente)

Directrice générale à la retraite du South Essex Community Council, Mme Fillimore a également été membre du conseil d'administration de Centraide (comté de Windsor-Essex) et de la South Essex Arts Associations. Mme Fillimore est actuellement présidente du conseil des personnes âgées (comté de Windsor-Essex) et a reçu la Médaille du jubilé de la Reine pour services rendus à la collectivité.

Chanoine Clifford Ward
Toronto (vice-président)

Le chanoine Ward est recteur de l'église St. Hilda à Toronto. Il a mis sur pied la St. Hilda's Towers Inc., organisme sans but lucratif qui s'occupe de pourvoir au logement des personnes âgées. Le chanoine Ward est actuellement président et directeur du conseil d'administration de St. Hilda, et était autrefois administrateur de l'hôpital général Northwestern.

Dr William Arnup
Lindsay

Né à Aylmer, le docteur Arnup est diplômé de la faculté de médecine de l'Université de Toronto. Après avoir été médecin dans les Forces armées canadiennes, il terminait ses études postdoctorales et établissait une pratique à Lindsay en qualité de spécialiste consultant. Membre de la Cambridge Street United Church et ancien président du conseil scolaire de Lindsay, le Dr Arnup était chef du service médical avant de devenir président du personnel médical et responsable du personnel de l'hôpital Ross Memorial.

M. Murray Chalmers
London

Enseignant respecté tout au long de sa carrière, M. Chalmers a collaboré activement aux affaires sociales de sa localité et fait partie d'un grand nombre d'organismes de services sociaux.

M^me^ Lynda L. Ciaschini
Toronto

Avocate, M^me^ Ciaschini est une ancienne membre du conseil d'administration de l'hôpital Humber Memorial. Elle a également fait partie de l'Italian Canadian Benevolent Corporation et d'autres associations italo-canadiennes. M^me^ Ciaschini est parfaitement au fait du travail communautaire, ayant supervisé les services juridiques communautaires de Toronto de 1976 à 1979.

Révérend Lloyd Cracknell
London

Recteur de l'église St. Jude (London) de 1956 à 1986, le révérend Cracknell a collaboré à un grand nombre de comités et conseils d'église. Il a également été membre et président de la Commission des transports de London et a participé à la création de services de transports à l'intention des personnes âgées et des personnes handicapées.

M. Lloyd Gable
Blenheim

Enseignant et chef de file auprès des jeunes de sa collectivité, M. Gable est ancien président et membre à vie de l'Association of Kinsmen Clubs, ex-président du Club Rotary de Blenheim et ex-directeur de la Légion royale canadienne (filiale 185). Il est également membre de plusieurs comités pour personnes âgées dans le comté de Kent et a siégé au conseil municipal de Blenheim au cours des huit dernières années.

Mme Beth Kelter
Toronto

Mme Kelter jouit d'une longue expérience en qualité de professeur d'anglais, de théâtre et de musique auprès d'élèves de niveau secondaire et de Néo-Canadiens. Elle a également collaboré au travail de plusieurs comités dans sa collectivité. Elle est actuellement chef adjointe au département d'anglais du R.H. King Academy.

Mme Yvonne Lebel
Kirkland Lake

Enseignante à la retraite, Mme Lebel a collaboré activement au travail des associations locales et provinciales d'enseignement. Elle a été présidente provinciale de l'Association des enseignants franco-ontariens et membre du conseil d'administration de la Fédération des enseignants de l'Ontario pendant cinq ans. Elle a collaboré au travail d'un comité de la Fédération canadienne des enseignants et, depuis sa retraite, est devenue la première présidente d'un nouveau club francophone de l'âge d'or. Elle est actuellement présidente provinciale de la Fédération des aînés francophones de l'Ontario.

M^me Elta McLeod
Sault Ste. Marie

Chef de département dans un centre de ressources au palier collégial, M^me McLeod a été présidente du conseil de planification de la région de Sault Ste. Marie, du Club universitaire de Sault Ste. Marie et du Lionette Service Club.

M. Allan A. McNab
Renfrew

Avocat de profession, M. McNab a été conseiller municipal et membre de la Trinity St. Andrew's United Church et de divers organismes communautaires. De plus, il a reçu plusieurs prix pour les services rendus à la communauté.

M. Edward Montague
Jarvis

Ayant été administrateur de la Grandview Lodge à Dunnville (Ontario) pendant 15 ans, M. Montague est parfaitement au fait des besoins et préoccupations des personnes âgées. Il a également été président de divers organismes agricoles et religieux de sa collectivité, en plus d'être préfet du canton de Walpole pendant huit ans. De plus, il a été président de l'hôpital West Haldimand.

M^me^ Jean McPherson
Owen Sound

Après avoir joué un rôle très actif auprès du Women's Institute (United Church Women), M^me^ McPherson est actuellement présidente de la Holland Township Historical Society.

M^me^ Joy Stuart
Kingston

Ancienne présidente du conseil des personnes âgées de Kingston et membre du conseil de planification sociale de Kingston, M^me^ Stuart a joué un rôle des plus actifs dans la région de Kingston et y a représenté les intérêts des personnes âgées. Convaincue de l'importance de la bonne forme physique et du maintien d'activités productives chez les personnes âgées, M^me^ Stuart a organisé des cours de natation et d'éducation physique à l'hôpital St. Mary's of the Lake. Elle a également participé à divers colloques et études portant sur le vieillissement en collaboration avec des étudiants en gérontologie.

M. Krishan D. Uppal
Ottawa

Fonctionnaire fédéral à la retraite, M. Uppal a été pendant de nombreuses années animateur communautaire et éducateur, en Saskatchewan et en Ontario. Il a participé à plusieurs activités en tant que bénévole, a été au service de la population autochtone, des Indiens et d'autres groupes minoritaires pendant une période de 26 ans.

ACTIVITÉS PRINCIPALES EN 1988-1989

Vieillir ensemble : étude des attitudes sociales à l'égard du vieillissement dans l'environnement multiculturel de l'Ontario

Au cours de l'exercice 1988-1989, le Conseil a entrepris d'étudier les attitudes sur le vieillissement parmi les personnes âgées de la société multiculturelle de l'Ontario, certaines de ces personnes étant nées au Canada, tandis qu'un nombre croissant proviennent d'autres pays. Cette diversité de plus en plus grande se reflète dans plus de 100 groupes ethnoculturels de l'Ontario. Le Conseil a examiné les lois fédérales et provinciales en ce qui concerne les droits de la personne et le multiculturalisme. Il a également étudié les stratégies provinciales relatives au multiculturalisme en plus de la documentation actuelle sur le sujet du vieillissement et de l'ethnicité.

* **Processus de consultation**

Afin de déterminer la position du gouvernement de l'Ontario sur le multiculturalisme, le Conseil a tenu des réunions avec des représentants des ministères provinciaux. Les membres du Conseil consultatif des relations civiques et multiculturelles de l'Ontario et de la Coalition multiculturelle de la santé ont rencontré le Conseil. Les membres ont également consulté les fournisseurs de services aux personnes âgées, en plus des représentants de maisons d'enseignement s'intéressant aux questions relatives aux personnes âgées et au multiculturalisme.

Un effort particulier a été fait pour rejoindre le plus grand nombre possible d'organismes ethnoculturels et de personnes âgées par l'entremise de consultations et des médias des divers groupes linguistiques.

De petits groupes de membres du Conseil ont tenu des réunions privées et publiques dans les centres pour personnes âgées ou les centres communautaires, ainsi que dans les maisons de retraite et les établissements pour personnes âgées de Hamilton, Kitchener-Waterloo, Ottawa, Sarnia, Sault Ste. Marie, Thunder Bay, Toronto et Windsor. Les médias ont été invités à assister aux réunions et des services de traduction ont été offerts sur demande.

La participation aux réunions a été bonne et le Conseil est reconnaissant aux 400 personnes qui y ont assisté. Les commentaires reçus ont été excellents et l'échange d'expérience et d'impressions personnelles a apporté une touche particulière à la discussion. Il y a eu beaucoup d'échange d'information entre les participants, le Conseil et le personnel.

Les membres du Conseil ont également rencontré environ 98 personnes âgées à leur domicile partout en province afin de discuter de leurs préoccupations et attitudes personnelles. Ces personnes, toutes nées hors du Canada, ont donné généreusement de leur temps et les discussions individuelles se sont révélées très utiles.

Enfin, le Conseil a demandé aux lecteurs du bulletin Especially for Seniors d'exprimer leur opinion par écrit et ce, dans la langue de leur choix.

* **Points discutés**

1- Immigration : Les discussions avec les personnes âgées ont confirmé le changement qui s'est produit dans l'immigration, alors que de plus en plus de gens immigrent en Ontario en provenance de l'Asie, de l'Amérique latine et des Antilles. Le Conseil a entendu les préoccupations des gens concernant l'effet accablant sur la vie des personnes âgées et de leurs familles des bris de contrats de parrainage et il a fait des recommandations pour réduire les risques de situations semblables.

2- Communications : Le Conseil a appris que certaines personnes âgées ne savent ni lire ni écrire dans leur langue d'origine, ni même dans une des langues officielles du Canada. Elles courent donc le risque d'être enfermées dans des "ghettos" linguistiques et, de ce fait, d'avoir beaucoup de difficulté à fonctionner de façon indépendante. Beaucoup de temps a été consacré à l'élaboration de recommandations qui pourraient contribuer à améliorer la communication. Le Conseil s'est penché sur les médias électroniques et écrits de la province, comme moyen d'échanger de l'information et de répondre aux besoins en loisirs. Les membres ont également examiné la question importante de la disponibilité d'interprètes et de traducteurs de diverses cultures et ont fait quelques bonnes recommandations en ce sens.

3- Accessibilité aux services : Plusieurs personnes âgées de divers milieux ethnoculturels ont de la difficulté à faire connaître leurs besoins aux fournisseurs de services. Elles ont également de la difficulté à trouver les services disponibles et ensuite, à les utiliser. Le Conseil a élaboré des recommandations et les membres pensent que ces recommandations pourraient améliorer l'accès aux services pour de nombreuses personnes.

4- Logement et soins de longue durée : Les préoccupations sur le coût du logement, les besoins en matière de soins à domicile qui tiendraient compte de la culture et le souhait de nombreuses personnes qui, si elles devaient vivre dans des centres de soins prolongés, aimeraient être avec des personnes ayant le même patrimoine culturel ont été portées à l'attention du Conseil. Selon les membres, le problème a été d'élaborer des recommandations qui contribueraient à répondre à ces besoins dans toute la province et de la façon la plus économique possible.

5- Soins de santé : Les soins de santé sont une des premières préoccupations et un des premiers besoins des personnes âgées. Pour les personnes âgées des divers groupes ethnoculturels, la reconnaissance du rôle important joué par la culture dans la formation de leur perception de la santé et dans la façon de fournir les soins de santé est absolument essentielle. Il existe donc un nombre important de recommandations dans le présent rapport qui touchent cette question importante.

6- Questions financières : De nombreuses personnes âgées ont des problèmes financiers mais pour ce qui est des personnes des divers groupes ethnoculturels, ces problèmes viennent souvent du fait qu'elles ne sont pas au courant des programmes d'aide financière disponibles. Les personnes âgées immigrantes ressentent beaucoup de contrariétés lorsque les circonstances les forcent à dépendre de leurs enfants qui ont parrainé leur venue au Canada. Les recommandations du Conseil dans ce domaine visent la réduction des obstacles qui empêchent les personnes âgées immigrantes de recevoir toute l'information et l'aide dont elles ont besoin pour parvenir à être indépendantes le plus possible.

7- Famille : La famille joue un rôle important dans la vie de plusieurs personnes âgées mais le Conseil a appris que le changement des valeurs et l'augmentation de la dépendance peuvent créer des problèmes. Les personnes âgées qui ne parlent ni l'anglais ni le français peuvent facilement se sentir seules et isolées dans la maison familiale, où prendre soin des petits-enfants devient alors une responsabilité qui les empêche de prendre part à des activités à l'extérieur. Le Conseil espère que les recommandations contenues dans le rapport sauront aider tous les membres de la famille.

8- Amis et collectivité : Les amis, la collectivité et les lieux de culte sont très importants pour les personnes âgées des divers groupes ethnoculturels. Bon nombre d'entre elles apportent une grande contribution à leur collectivité par leurs activités bénévoles. Le Conseil espère que ses recommandations permettront à toutes les personnes âgées de participer davantage aux activités communautaires.

* **Conclusions**

Il n'est pas facile de vieillir dans un pays autre que celui où l'on est né et dont la culture est différente. Les raisons pour lesquelles certaines personnes âgées des diverses ethnies ont décidé de vivre en Ontario jouent un rôle important dans la façon dont elles façonnent leurs attitudes envers leur propre vieillissement. Les personnes âgées qui sont venues en toute liberté, par choix, semblent plus heureuses que les personnes qui sont venues à cause de conflits dans leur pays d'origine. Les personnes qui sont arrivées avant de prendre leur retraite semblent s'être adaptées plus facilement que celles qui sont arrivées après.

L'estime de soi et le sens de l'identité sont souvent reliés directement à la situation de la personne âgée dans la famille. Les personnes âgées qui n'ont pas de famille se tournent vers le soutien de leurs amis et de la collectivité pour la reconnaissance essentielle de leur valeur dans la société. Ces facteurs s'appliquent quel que soit le lieu de naissance d'une personne mais si le patrimoine culturel et les racines d'une personne se trouvent à l'extérieur de l'Ontario et du Canada, ils deviennent encore beaucoup plus importants.

L'uniformité et les similitudes sont source de réconfort pour la plupart d'entre nous et cela est particulièrement vrai à mesure que nous vieillissons. C'est pourquoi plusieurs personnes âgées des divers groupes ethnoculturels préfèrent rester à l'intérieur de leur communauté ethnique, là où les barrières linguistiques ne causent aucun problème et où il est possible de communiquer sans l'intermédiaire d'interprètes. Cependant, les difficultés surviennent lorsque l'aide provenant de la famille ou de la collectivité cesse. Il ne fait pas de doute que beaucoup de personnes âgées sont seules et isolées dans notre communauté, particulièrement parmi les personnes âgées des divers groupes ethnoculturels.

Le Conseil a appris que certaines personnes âgées n'étaient pas heureuses de vivre en Ontario, mais d'autres ont par contre dit apprécier les avantages offerts par le gouvernement, en particulier dans le domaine de la santé et, pour ceux qui y sont admissibles, les allocations de supplément du revenu. Les membres ont également appris que plusieurs personnes récemment immigrées attachaient une grande valeur à leur liberté politique en Ontario.

Lorsqu'elles sont en difficulté, les personnes âgées des divers groupes ethnoculturels se tournent vers leur famille comme première source d'aide. Les personnes âgées se tournent, en deuxième choix, vers leurs amis, les lieux de culte ou leur propre collectivité ethnoculturelle pour recevoir l'aide dont elles ont besoin. Le Conseil a rencontré un nombre considérable de personnes qui ont indiqué toute la force qu'elles puisaient dans leurs activités spirituelles, ce qui démontre, encore une fois, que les religions demeurent largement les mêmes quel que soit l'endroit où elles sont pratiquées.

Les consultations ont révélé que les personnes âgées de l'Ontario ne forment pas un groupe homogène et qu'aucun groupe ethnoculturel de personnes âgées n'est nécessairement homogène. Il est important de ne pas perdre de vue ce fait parce qu'il est nécessaire de permettre la diversité aussi bien à l'intérieur des différents groupes ethnoculturels qu'entre ceux-ci.

Le Conseil espère qu'après la mise en oeuvre de la stratégie multiculturelle de l'Ontario, un plus grand nombre de personnes âgées des divers groupes ethnoculturels seront capables de mieux communiquer et notamment de parler l'une des deux langues officielles du Canada. Cette capacité semble déterminer si une personne peut vivre de façon indépendante dans la communauté en général. Elle permet également aux personnes âgées de partager la richesse de leur patrimoine culturel avec tous les Ontariens. Les 70 recommandations du rapport s'adressent non seulement aux différents paliers de gouvernement mais aussi aux institutions, aux associations professionnelles, aux fournisseurs de services, aux groupes multiculturels et aux personnes âgées elles-mêmes. Le but de ces recommandations est de s'assurer que toutes les personnes âgées, qui partagent le droit à l'accès égal aux services et établissements en Ontario sans égard à leur lieu de naissance, peuvent jouir de ce droit d'accès si elles le désirent.

On peut se procurer des exemplaires du présent rapport, au prix de 10,00 $ chacun, à :

Publications Ontario
880, rue Bay, 5e étage
Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : (416) 326-5315
Sans frais : 1-800-668-9938
ATME : 1-800-267-6511 pour obtenir de l'aide

Transport

Le Conseil continue à donner suite aux recommandations élaborées dans le rapport sur le transport intitulé La vie, c'est la liberté de mouvement, rédigé en 1987, de concert avec le Conseil consultatif de l'Ontario pour les personnes handicapées. Les membres trouvent encourageants les progrès réalisés dans un certain nombre de domaines.

* **Accessibilité**

Une augmentation de l'aide financière pour améliorer la disponibilité des services de transport spécialisés a été annoncée en 1988-1989, et des directives provinciales sur l'admissibilité à de tels services ont été élaborées.

Le Conseil a bien accueilli ces initiatives, mais a souligné qu'il maintenait son engagement à l'égard des premières recommandations du rapport La vie, c'est la liberté de mouvement, voulant que le financement provincial aux fournisseurs de services soit tributaire de la prestation d'un moyen de transport accessible à tous les utilisateurs sans discrimination.

Les membres croient également que les critères d'admissibilité aux services de transport spécialisés devraient être "l'incapacité d'utiliser". Les critères doivent être assez généraux pour inclure les personnes qui peuvent monter à bord d'un véhicule de transport mais qui, pour quelque raison que ce soit, sont incapables de se tenir debout, de se soutenir ou "d'utiliser" les véhicules de transports en commun de quelque autre façon.

* **Examen de conduite pour personnes de 80 ans et plus**

Le Conseil a continué ses discussions avec le ministère des Transports de l'Ontario concernant les examens de conduite annuels pour les conducteurs de 80 ans et plus ainsi que les examens obligatoires pour les personnes âgées de 70 ans et plus et qui ont été impliquées dans un accident. De plus, le ministère étudie actuellement les avantages et les inconvénients de la délivrance restreinte de permis.

Les membres ont également exprimé leurs préoccupations en ce qui concerne la signalisation routière. Les recommandations faites ont indiqué que les panneaux de signalisation devraient être larges et placés bien avant les intersections ou toute autre indication. Le ministère a également indiqué que des mesures devraient être prises afin d'éviter la confusion chez les conducteurs par la présence de plusieurs panneaux au même endroit, comme aux intersections importantes. Des commentaires ont également été faits sur l'utilité de panneaux de signalisation des "passages pour personnes âgées".

* **Amélioration de l'accessibilité aux services de transports conventionnels pour les personnes handicapées et fragiles**

En mai 1987, le ministère des Transports a formé le Comité sur l'amélioration de l'accessibilité aux services de transport, dont le Conseil fait partie. Un rapport a été

préparé en avril 1988 et expose huit recommandations qui visent l'amélioration de l'accessibilité aux services de transports conventionnels pour les personnes âgées handicapées ou fragiles. Les recommandations comprennent des initiatives pour l'amélioration de certains points comme les rampes, les montants et l'éclairage; l'abaissement des marches; l'identification de sièges prioritaires; une meilleure formation des conducteurs. L'aide financière pour ces améliorations et les politiques tarifaires concernant la personne accompagnant les personnes ayant des déficiences cognitives sont actuellement étudiées par le Comité. Le Conseil est heureux d'être représenté au sein du Comité : ses recommandations amélioreront l'accès au transport pour plusieurs personnes, quel que soit leur âge ou leur capacité.

* **Étude sur la prévision des accidents**

Le personnel du ministère des Transports a présenté les premières conclusions de l'étude sur la prévision des accidents. L'étude a été entreprise afin de déterminer si un autre système est nécessaire pour remplacer le système de points d'inaptitude actuel.

Le ministère a identifié un certain nombre de modèles et les a mis à l'essai. Ensuite, le personnel du ministère examinera la possibilité d'intégrer l'un des modèles au système actuel.

Le Conseil continue de s'intéresser à cette étude, particulièrement dans la mesure où elle touche les conducteurs âgés.

* **Assurance-automobile**

Le Conseil a reçu plusieurs lettres et appels téléphoniques en ce qui concerne la possibilité d'une augmentation des primes d'assurance-automobile et a, par la suite, rencontré le directeur général de la Commission de l'assurance-automobile de l'Ontario afin de discuter de la question.

Par la suite, la présidente du Conseil s'est rendue à une séance de la Commission afin d'appuyer la création d'une classification à faible risque. Parce qu'une augmentation considérable des primes pourrait gravement entraver l'autonomie des personnes âgées en plus de les empêcher de

contribuer à la société par leur travail bénévole, le Conseil a voulu s'assurer que la Commission avait entendu toutes les préoccupations des conducteurs âgés.

Le gouvernement a annoncé que l'augmentation des primes d'assurance en 1989 serait limitée à 7,6 pour 100 à partir du 1er juin 1989 et que le système actuel resterait en vigueur (et comprendrait des rabais spéciaux à l'intention des personnes âgées là où ils sont actuellement disponibles).

Le Conseil va continuer de surveiller les progrès des audiences sur les régimes d'assurance-automobile sans égard à la responsabilité et les effets qu'ils ont sur les personnes âgées.

Logement

* **Disponibilité**

La disponibilité des logements accessibles et peu coûteux est une préoccupation importante des personnes âgées, particulièrement pour celles qui vivent dans des centres urbains importants de l'Ontario.

À l'origine, la création de logements subventionnés dans la province mettait l'accent sur les besoins des familles et des personnes âgées. Depuis quelque temps, on tient compte cependant des besoins des personnes seules en plus des besoins des personnes ayant un handicap physique ou mental.

Les personnes âgées de la province ont exprimé leur inquiétude au Conseil quant à la diminution du nombre d'immeubles de logements "pour personnes âgées seulement". Par la suite, les membres ont rencontré à plusieurs reprises le personnel de la Direction des programmes de logement social du ministère du Logement afin de s'assurer qu'il était au courant des préoccupations des personnes âgées.

Le ministère a tenu des consultations auprès de diverses personnes afin de satisfaire les besoins urgents en logement. Le Conseil fera tout ce qui est en son pouvoir pour défendre les droits des personnes âgées en matière de logement, tant auprès du secteur privé que du secteur public.

* **Comité consultatif sur le Code du bâtiment de l'Ontario**

Le Conseil fait partie du Comité qui fait des recommandations au ministre du Logement en ce qui concerne les amendements apportés au Code du bâtiment de l'Ontario pour permettre les aménagements d'accès facile.

Le Conseil se réjouit de pouvoir contoribuer au travail important qu'accomplit ce comité parce qu'il touche le confort et la sécurité des logements pour tous les Ontariens d'aujourd'hui et de demain.

Santé

* **Utilisation et prestation des services médicaux**

Le Conseil a été heureux d'avoir la possibilité de faire des commentaires touchant les questions prioritaires du Groupe de travail sur l'utilisation et la prestation des services médicaux.

En ce qui concerne les demandes croissantes d'accès à la nouvelle technologie, le Conseil souligne les discussions tenues en 1987-1988 avec le Dr John Atkinson de l'Ontario Medical Association sur le mauvais usage de la technologie au lieu d'une prestation adéquate de soins palliatifs. Les membres ont souligné tout particulièrement que l'âge ne devrait pas être un facteur déterminant lorsqu'il s'agit d'avoir recours à la technologie de pointe.

Le Conseil a fait savoir au groupe de travail que, pour que les personnes âgées puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible, le médecin devrait pouvoir leur rendre visite à la maison au besoin. Il est également important que les sorties des hôpitaux soient mieux planifiées afin d'éviter que les personnes âgées ne soient renvoyées dans des localités offrant peu de services et ne pouvant fournir le soutien dont ces personnes ont besoin.

On s'attend à ce que la population âgée en Ontario atteigne 1 418 000 personnes d'ici l'an 2001, et parmi ces personnes, un nombre croissant auront 85 ans et plus. Le Conseil croit qu'en raison de la taille de la population âgée la formation en gériatrie de tous les professionnels de la santé devient prioritaire pour le système d'enseignement postsecondaire et a donc fait des recommandations en ce sens au groupe de travail.

* **Médicaments prescrits et en vente libre**

Les personnes âgées du Canada, qui représentent 10 pour 100 de la population, consomment les deux tiers de tous les médicaments en vente libre et un quart des médicaments prescrits. De 10 à 20 pour 100 des admissions à l'hôpital des personnes de 65 ans et plus sont liées à la consommation de médicaments. Ce problème devrait inquiéter tout le monde.

Les membres regrettent que le ministère de la Santé ait cessé d'imprimer et de distribuer le dépliant A Message from the Ontario Advisory Council About Drugs aux personnes âgées au moment où elle reçoivent leur carte de médicaments gratuits de l'Ontario. Afin de porter la question à l'attention des personnes âgées, le Conseil a fait paraître plusieurs articles en 1988-1989 dans le bulletin Especially For Seniors sur les dangers liés au mauvais usage ou à l'abus des médicaments. En agissant ainsi, le Conseil aide les personnes âgées à rester indépendantes et en bonne santé.

AUTRES ACTIVITÉS

Programme de services intégrés d'aides familiales

* **Examen du programme**

Après les discussions qui ont eu lieu avec le ministère des Services sociaux et communautaires en 1987-1988 sur les services d'aides familiales, le Conseil a soumis cette année des recommandations concernant l'examen du programme de services intégrés d'aides familiales par le ministère.

Les membres ont examiné :

- les objectifs d'un programme d'aides familiales et de soutien personnel et la mesure dans laquelle le programme constitue une solution de rechange aux soins en établissement;
- l'éventail, le genre et la quantité de services à fournir;
- la possibilité de satisfaire les besoins des différents groupes cibles à l'aide d'un seul programme;
- la coordination des soins à domicile, des services d'auxiliaires et des soins en établissement en plus des soins offerts bénévolement;
- le mécanisme d'évaluation des besoins, de coordination et de supervision des services offerts;
- les qualifications des aides familiales qui offrent des soins personnels et l'orientation de ces services;
- la quote-part des bénéficiaires, le cas échéant, pour les services d'aides familiales et de soins personnels.

Les membres pensent qu'à l'origine le programme avait pour but d'éviter l'utilisation à mauvais escient des lits de soins aigus en y substituant des soins à domicile et d'offrir des solutions de rechange aux soins chroniques à long terme. On s'est toutefois éloigné du but original, parce qu'au lieu de compléter les soins chroniques, le programme a essayé de les remplacer, à des coûts élevés. Une des solutions suggérées

a été de réévaluer et de modifier le nombre des lits de soins chroniques disponibles en fonction des besoins des personnes âgées auxquels le Programme de services intégrés d'aides familiales ne peut répondre.

Le Conseil a indiqué que les bénéficiaires devraient recevoir les services uniquement pour accomplir les choses qu'ils ne peuvent faire par eux-mêmes. Il serait possible et rentable d'offrir un programme commun, particulièrement dans les régions rurales de la province. Cependant, le Conseil a averti le ministère que la mise en oeuvre du programme devra peut-être varier selon le degré de contrôle que les clients désirent exercer sur la prestation des services.

La coordination des services demeure un problème. Quelle que soit la méthode utilisée, le Conseil pense que le Programme de services intégrés d'aides familiales ne devrait pas devenir le programme de base, auquel viendraient se greffer d'autres programmes.

Le Conseil a recommandé qu'une équipe d'évaluation comprenne des travailleurs en psychogériatrie, en soins infirmiers et en travail social, ainsi qu'un gestionnaire de cas qui ne devrait être ni un bénévole ni un praticien du domaine médical.

En ce qui concerne les qualifications des personnes offrant des services d'aides familiales, les membres du Conseil croient qu'une personne honnête et intègre est le meilleur choix. Il serait approprié que ces personnes aient terminé les cours Homemaker I ou II, mais une expérience équivalente pourrait être acceptable.

Les membres ont suggéré que le ministère étudie la possibilité d'utiliser les services rémunérés des membres de la famille. Ils ont pensé que cette suggestion pourrait être particulièrement utile et rentable en milieu rural et dans les régions éloignées. Elle pourrait également assurer la prestation de services d'aides familiales qui répondraient aux besoins culturels des personnes âgées des divers groupes ethnoculturels.

Enfin, à l'exception des personnes recevant des prestations du Régime de revenu annuel garanti ou le Supplément de revenu garanti, le Conseil a pensé qu'il serait approprié de demander aux personnes âgées d'assumer 50 pour 100 du coût

des services d'aides familiales. Cependant, il n'a pas recommandé le paiement conjoint pour les services de soins personnels qui peuvent se révéler nécessaires pour de nombreuses personnes, puisqu'il s'agit de services reliés à la santé.

Droits des grands-parents

À la demande de la ministre déléguée aux Affaires des personnes âgées, l'honorable Mavis Wilson, le Conseil s'est penché sur la question des droits de visite des petits-enfants accordés aux grands-parents. Des réunions ont eu lieu avec des représentants du Advocacy Centre for the Elderly, de Toronto, du Heritage of Children, de Toronto et de l'Université Wilfrid Laurier de Waterloo.

Le Conseil a fait parvenir un résumé des constatations sur la question à la ministre. Parmi les points abordés, mentionnons :

. L'ampleur de la question.
. L'information et l'aide mises à la disposition des personnes âgées.
. L'efficacité des procédures actuelles et les changements à envisager.

Comme très peu de recherches ont été faites dans ce domaine, il est impossible de déterminer avec précision l'ampleur du problème. On a identifié certains faits importants chargés d'émotivité, touchant les droits de visite des petits-enfants accordés aux grands-parents au moment de la rupture du mariage de leurs enfants. Ces faits sont les suivants :

. L'importance de la relation entre les grands-parents et leurs enfants et la capacité qu'ils ont de résoudre leurs conflits, étant donné que ce sont les enfants qui contrôlent les droits de visite des petits-enfants.

. Le soutien émotif important que les grands-parents offrent souvent à leurs enfants.

. L'importance pour les grands-parents et les petits-enfants d'avoir davantage de contacts au moment de la rupture.

. Le fait que les grands-parents sont rarement inclus dans les consultations familiales et que leur rôle est souvent difficile à définir. Le Conseil croit qu'il serait bon d'encourager les conseillers familiaux à consulter les grands-parents.

L'information et l'aide en ce qui concerne le droit de visite des petits-enfants au moment de la rupture devraient être offertes à tous, et non seulement aux personnes âgées. Des recours sont offerts à toutes les personnes en vertu de la Loi portant réforme du droit de l'enfance, L.R.O. 1980. Le Conseil croit que ce fait devrait être porté à l'attention des avocats, plus particulièrement de ceux du système d'aide juridique, ainsi que des travailleurs sociaux et du public.

Pour rendre une décision en vertu de la loi, le juge prend en compte le meilleur intérêt de l'enfant. Une des premières préoccupations du juge est la nature des relations entre l'enfant et la personne qui demande la garde ou le droit de visite. Toute lacune existant dans ces relations, quelle qu'elle soit, peut influer défavorablement sur la demande. La rapidité avec laquelle la demande est présentée à la cour devient de ce fait essentielle et cette information doit être rendue publique.

Il est nécessaire d'éduquer le public en ce qui a trait à la mise en application de la loi. Cependant, le Conseil est d'avis que cette éducation doit se faire de façon judicieuse étant donné la nature délicate de la question. Tout en informant les gens qu'ils devraient faire savoir à la cour le plus tôt possible leur intention de protéger leurs intérêts et de conserver leur droit de visite aux petits-enfants, il faudrait également les encourager à poursuivre les négociations pour le droit de visite. Le Conseil serait peu disposé à voir des familles qui s'occupent de leurs affaires recourir aux tribunaux à la première occasion.

Le Conseil croit que la loi actuelle a été élaborée avec soin et les membres en sont satisfaits car elle s'applique à tous d'une manière égale. Le Conseil estime que le terme "quiconque", en ce qui concerne les personnes qui font une demande à la cour, est assez général et suffisant.

Les membres du Conseil comprennent les préoccupations des grands-parents qui désirent avoir le droit de rendre visite à leurs petits-enfants, mais ils croient que les enfants adultes, en tant que parents, doivent également pouvoir être indépendants de leurs parents dans leurs actions et leurs décisions. Les membres n'ont pas recommandé l'obligation d'informer les grands-parents des instances de séparation.

Rapport final du Comité consultatif sur la substitution des pouvoirs décisionnels des personnes frappées d'incapacité mentale

Le Conseil a examiné le rapport du Comité consultatif sur la substitution des pouvoirs décisionnels des personnes frappées d'incapacité mentale, sous la présidence de Stephen V. Fram, c.r. Les commentaires ont été présentés à M. Bernard Starkman, président du Comité ontarien sur la curatelle et les intervenants.

Les membres du Conseil ont appuyé le rapport et ont préconisé que des mesures soient prises rapidement concernant les recommandations du Comité. Ils ont remarqué qu'une aide financière adéquate est nécessaire pour que les bureaux du Tuteur public et du Curateur public puissent fonctionner de façon efficace. Le Conseil est en faveur de la réorganisation et de la décentralisation de ces bureaux.

Bien qu'il reconnaisse les frais entraînés par la défense des droits, le Conseil croit néanmoins qu'elle est nécessaire. Des personnes, qui ne sont pas avocats et qui sont indépendants du gouvernement, peuvent être formées pour remplir cette tâche.

Les membres ont terminé en recommandant que des projets pilotes de conception différente soient mis à l'essai dans diverses partie de la province afin d'établir des lignes directrices pour l'élaboration du modèle final.

Rapports du coroner

Le Conseil a encore une fois collaboré avec le coroner en chef de l'Ontario en étudiant les conclusions du jury, lorsqu'une enquête met en lumière diverses constatations se rapportant au soin et au bien-être des personnes âgées. Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil a analysé un certain nombre de ces rapports. Les observations et recommandations communiquées au Bureau du coroner sont les suivantes.

. Les services gouvernementaux responsables de l'achat des lits d'hôpitaux devraient être mis au courant des problèmes soulevés par les barreaux latéraux. Le Conseil a remarqué que la mort d'un patient aurait pu être évitée si le lit avait été équipé de barreaux solides à la place de barreaux ouverts.

- Afin d'éviter que les patients ne soient désorientés, les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée devraient installer dans les salles intérieures utilisées par les malades un système d'éclairage qui se met en marche automatiquement lorsque la porte de la pièce est fermée.

- Tous les établissements de soins de longue durée devraient climatisés afin de réduire les risques de décès ou de maladies reliés à des conditions de chaleur extrême.

Bulletin Especially for Seniors

Dans le numéro paru à l'été 1988, 970 000 lecteurs du bulletin trimestriel du Conseil ont eu le plaisir de lire le texte soumis par Elizabeth Chalmers, de Thunder Bay, gagnante du concours de rédaction dont le thème était "Être une personne âgée, qu'est-ce que cela veut dire?"

Les textes intégraux ainsi que des extraits pleins d'esprit provenant d'autres participants ont été publiés dans les numéros subséquents du bulletin.

Alors que les activités du Conseil pour 1988-1989 touchaient à leur fin, les membres ont appris avec plaisir que la ministre déléguée aux Affaires des personnes âgées avait décidé de publier une petite anthologie contenant quelque 62 des 618 textes reçus sous le titre de "Are You Listening?". Le livre sera lancé en juin 1989, à titre d'initiative spéciale, à l'occasion du Mois des personnes âgées.

Les politiques de rédaction du journal consistent à publier, dans la mesure du possible, des articles sur la santé, le logement, le bénévolat, la nutrition et les loisirs. De plus, des renseignements concernant les programmes du gouvernement y figurent, particulièrement lorsque ces programmes touchent l'impôt et les questions relatives au revenu, sujets intéressant les personnes âgées. Au cours de 1988-1989, les lecteurs ont manifesté un certain intérêt pour les articles présentant des personnes âgées et leurs passe-temps.

Si on en juge par l'augmentation du courrier des lecteurs, le bulletin continue d'intéresser et d'amuser, mais aussi de mettre certains lecteurs en colère. Lorsque cela est possible, toutes les lettres reçoivent une réponse. Les lettres sont une source inestimable d'idées et d'opinions qui permettent au Conseil de remplir son mandat qui est de conseiller le gouvernement de l'Ontario sur les questions concernant les personnes âgées.

CONFÉRENCES ET COMITÉS

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil a participé aux conférences et rencontres suivantes :

- Association of Jewish Seniors, assemblée annuelle, Toronto
- Bendale Acres Nursing Home, cérémonie d'ouverture, Scarborough
- Bernard Betel Centre for Creative Living, Toronto
- Association canadienne de gérontologie, 17e réunion annuelle scientifique et éducative, Halifax (Nouvelle-Écosse)
- Canadian Pensioners and Senior Citizens, assemblée annuelle, Niagara Falls
- Canadian Pensioners Concerned, Ontario Division, assemblée annuelle, Toronto
- Chinese Golden Age Society, assemblée annuelle, Toronto
- Community Transportation Exposition of Rural America, assemblée annuelle, Nashville (Tennessee)
- Rencontre organisée par Santé et Bien-être social Canada sur la violence familiale, Toronto
- Home Care Conference, Ottawa
- Humber College Conference, Toronto
- Conférence du ministère du Tourisme et des Loisirs, Toronto
- Débats publics organisés par la ministre déléguée aux Affaires des personnes âgées, Sudbury et London
- Mon Sheong Foundation Anniversary Celebration, Toronto
- National Action Awareness Week Opening, Scarborough
- Rencontre du Conseil consultatif national sur le troisième âge ayant pour objet les obstacles à l'autonomie, Ottawa
- Audience de la Commission de l'assurance-automobile de l'Ontario, North York
- Ontario Coalition of Senior Citizens' Organizations, assemblée annuelle, Toronto
- Conférence annuelle de la Ontario Gerontology Association, Niagara Falls
- Colloque de l'Association des fabricants de produits pharmaceutiques du Canada, Toronto
- Département de gérontologie de l'Institut Ryerson, présentation, Toronto
- United Senior Citizens of Ontario, assemblée annuelle, Kingston
- Seniors Link, cérémonie de levée de la première pelletée de terre, Toronto

- Toronto Mayor's Committee on Aging, conférence sur le transport
- Département de gérontologie, Université de Waterloo, présentation

Les membres du Conseil ont aussi collaboré aux travaux des comités suivants :

- Conseil canadien des normes publicitaires (comité consultatif)
- Comité consultatif Accès 2000, Société canadienne de l'ouie
- Good Age Show, comité directeur, Toronto
- "Independence through Good Design" comité de direction, exposition au Salon national de l'habitation, Toronto
- Comité directeur, projet d'éducation publique et de bénévolat, ministère des Services sociaux et communautaires
- Comité permanent de l'Ontario sur les aménagements d'accès facile
- Seniors' Perspectives Committee for the 1991 Winter Cities Convention, Sault Ste. Marie
- Groupe de travail sur l'amélioration de l'accessibilité aux services de transports conventionnels pour les personnes handicapées et fragiles